



Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du CSCBB pour l'exercice 2007, tenue le 24 février 2008

Lieu: Hôtel Al Ponte
Wangen a/Aare

Procès-verbal:
Julia Birrer

Durée:
10.00-12.15 heures

1. Bienvenue et choix des scrutateurs

Le président, Jürg Nydegger, souhaite la bienvenue aux participants à l'AG annuelle du CSCBB. Il s'excuse du retard, causé par le nombre inhabituel de membres participants à l'assemblée pour lesquels il a fallu organiser des places assises.

Jürg Nydegger demande à l'assistance de déclencher les téléphones portables et de s'abstenir de fumer. Une pause fumeur est prévue. Par ailleurs, les personnes souhaitant manger au restaurant à l'issue de l'assemblée sont priées de passer leur commande sur la feuille préparée à cet effet.

La traduction en français est assurée par madame Faucillon, que nous remercions.

Le président informe que les discussions de l'assemblée seront enregistrées pour les besoins du procès-verbal. L'enregistrement sera ensuite effacé. De plus Jürg Nydegger souligne que la secrétaire va rédiger le procès-verbal de manière que le contenu et la chronologie soient respectés mais non mot pour mot.

Les invitations ont été publiées conformément aux statuts dans les revues HUNDE 01/2008 et CYNO 02/2008, aussi l'assemblée générale est-elle habilitée à délibérer. L'ordre du jour est approuvé par les participants.

Sont présents 107 membres et 2 invités. La majorité absolue est de 54.

Sont élus scrutateurs HP. Reich, A. Reber et K. Muralt.

L'assemblée nomme Christian Suter président du jour. Sa fonction consiste à présenter les propositions et le rapport annuel du président ainsi qu'à abréger les éventuelles discussions superflues.

Malheureusement, l'an dernier aussi, nous déplorons cinq décès. Il s'agit de Walter Baumgartner, Roland Studer, Heinrich Urech, Elfi Widmer et Oscar Rigert.

L'assistance honore leur mémoire par une minute de silence.

Les personnes ci-après se sont excusées pour la présente AG: Ackermann Beatrice, Boss Danièle, Brunschwiler Heidi, Burgos Julian, Burgos Regula, Christoffel Claudia, Dietschi Monika, Eberle Raffael, Emmerich Nicola, Frei Helmut, Gauchat Ursula, Gemperle Sonja, Gloor Jeannine, Gut Remo, Gygi Heidi, Hafner Anna, Hänni Irène, Heiniger Max, Kirchhofer Christine, Kirchhofer Silvia, Ogg Barbara, Quadroni Louis, Schaller Hans-Peter, Schönenberger Erich, Schönenberger Nelly, Schwery André, Stauffer Jean-Louis, Suter Edi, Vogel Anares et Vogelsanger Patrick.

Pour information: le 23.2.08 le CSCBB comptait 1505 membres. En 2007 75 membres ont du être radiés pour cause de non-paiement de la cotisation.

2. Approbation du procès-verbal

Le procès-verbal de l'AG 2007 a été publié dans HUNDE 01/2008 et CYNO 02/2008.

Monsieur Konrad Zumbach critique que ses propos n'aient pas été rendus de manière précise.

L'AG approuve le procès-verbal avec une abstention et en remercie son auteur.

3. Rapports annuels

Tous les rapports annuels sont disponibles en allemand et en français.

- a) Rapport du président:
Christian Suter fait procéder à l'approbation dudit rapport. L'AG approuve le rapport du président.
- b) de la commission d'élevage:
Jürg Nydegger remercie la commission d'élevage. L'AG approuve le rapport de la commission d'élevage avec une voix contre.
- c) de la commission des chiens de travail:
Jürg Nydegger remercie Walter Rusterholz pour le travail accompli. L'AG approuve le rapport de la commission des chiens de travail avec une voix contre et deux abstentions.
- d) des expositions:
Le rapport de Claude Zimmermann est disponible et sur celui-ci la parole est demandée : K.Zumbach demande où est le responsable des expositions et pourquoi le comité central n'est pas capable de faire en sorte que la date de l'AG ne tombe pas sans arrêt sur la date de l' IHA Fribourg. Le comité central stipule que ce n'est normalement pas le cas et que c'est aujourd'hui une exception. B. Schwarzentruher signale que dans le rapport des expositions il n'est pas mentionné qu'elle est maintenant juge internationale. L'AG approuve le rapport concernant les expositions avec deux voix contre et une abstention.

4. Comptes annuels et rapport des réviseurs

Les comptes annuels ainsi que le rapport des réviseurs sont disponibles en allemand et en français.

M. Quadroni donne lecture du rapport des réviseurs concernant les comptes annuels 2007 et prie l'AG d'approuver ces derniers.

L'AG approuve les comptes annuels avec une abstention.

Jürg Nydegger remercie Carmen Kälin et les réviseurs pour le travail fourni.

5. Quitus au CC

A la demande du président du jour, Christian Suter, l'AG approuve les différents rapports annuels, les comptes annuels ainsi que le rapport des réviseurs, puis donne quitus au CC.

Jürg Nydegger remercie les réviseurs et l'AG pour leur confiance. Il mentionne que les membres du comité central font leur travail de manière honorifique et que seul l'administration des membres et de l'élevage sont rémunérés.

6. Budget 2008

Carmen Kälin donne des explications sur le budget 2008. M. A.Scheidegger demande comment la somme budgétée pour les chiens de travail est employée. Carmen Kälin explique que dans cette somme sont compris le championnat suisse du CSCBB, les mentions, médailles, channes, dédommagement des frais, etc. Elle reprendra ce point de façon plus détaillée dans les prochains comptes.

Aucune autre question n'est posée. L'AG approuve le budget avec une abstention.

7. Cotisation annuelle

Carmen Kälin propose de laisser la cotisation annuelle 2009 à son niveau actuel, soit FRS 50.-, y compris l'assurance de protection juridique (mais sans HUNDE ou CYNO).

L'assistance approuve cette proposition à l'unanimité.

8. Démissions et élections

8.1 Démissions

- a) Administration de l'élevage
Margot Nydegger démissionne pour le milieu 2008. La commission d'élevage cherche un successeur qui pourra être élu à la prochaine Assemblée Générale.
- b) Autres démissions:
Commission d'exposition: R.M.Friedli, Rita Gigandet et B.Schwarzentruber.
Une nouvelle commission d'exposition sera formée par Claude Zimmermann.

Jürg Nydegger remet aux trois dames un présent et les remercie pour l'énorme travail fourni durant des années, dans le cas de R.M Friedli durant des décennies.

P.Probst s'étonne que trois personnes quittent en même temps la commission d'exposition et en demande les raisons.

R.M Friedli démissionne pour des raisons d'âge et privées. Rita Gigandet a assumé cette fonction durant de nombreuses années et démissionne aussi pour des raisons privées.

B.Schwarzentruber stipule par contre qu'elle a reçu un mail dans lequel on la somme de partir.

Le président rectifie que B.Schwarzentruber a démissionné et que dans ledit mail il ne s'agissait que de l'acceptation de cette décision.

Mme Belet s'étonne que les membres de la commission d'exposition ne soient pas élus par l'AG. Jürg Nydegger explique que selon les statuts seuls les membres de la commission d'élevage sont élus par l'AG.

K.Zumbach stipule une fois encore que le responsable des expositions se doit d'être présent à l'AG. Il n'accepte pas que Claude Zimmermann soit à l'IHA Fribourg.

8.2 Elections

2 réviseurs suppléants:

M. A. Hegetschweiler, GL Zürich (réviseur suppléant 1) et Mme M. Zanker, GL Winterthur (réviseur suppléant 2) se mettent à disposition. Ils sont élus par l'AG et acceptent leur élection.

9. Propositions à l'assemblée générale

- a) Proposition de K.Zumbach - Destitution de la présidente de la commission d'élevage H.Dworog.

La proposition a été reçue dans les délais, soit fin novembre 2007.

Monsieur K. Zumbach explique les raisons de sa proposition. Il critique certains éléments de l'examen de caractère, par exemple que le couloir ne doit pas, d'après les directives, être aussi étroit et que d'après les mêmes directives, il est permis de prendre un propre jouet au test de caractère. De plus il exige que les juges de caractère soient invités à l'assemblée des éleveurs. Monsieur Zumbach explique encore qu'il a acheté une chienne dans un refuge, sélectionnée mais avec une réserve. C'est pourquoi il a dû présenter 3 mâles ce qui lui a occasionné des frais. Il n'a pas présenté les papiers parce qu'il ne voulait pas donner de faux espoirs aux propriétaires des mâles. La commission d'élevage l'a de ce fait dénoncé à la SCS, le cas est réglé et il a reçu les pedigrees. Mme Dworog conteste cette décision et a fait recours au tribunal d'association. De plus Mme Dworog a laissé quelqu'un écouter une conversation téléphonique qu'il a eu avec elle, ce qui n'est pas permis.

Toute cette affaire lui a coûté beaucoup d'argent, spécialement les 2000.- Fr pour les lettres qu'il a envoyé aux membres du CSCBB avant l'AG. K. Zumbach exige la destitution de madame Dworog et demande un vote secret.

La discussion est ouverte:

Mme R. Reiniger, GL Bâle demande si c'est permis qu'un juge de caractère, Mme Dworog, juge tous les chiens d'un éleveur? Les chiens d'autres éleveurs sont jugés par différents juges.

Jürg Nydegger et Hans Bornhauser expliquent que les chiens sont convoqués selon un horaire. Il est possible qu'au cours d'un EAE un juge doive examiner plusieurs chiens à la suite.

K. Zumbach dit avoir vu, il y a 3 ans, comment un chien a mordu quelqu'un avant l'EC. Ce chien a ensuite passé l'EC et a réussi. K. Zumbach ne comprend pas que ce chien ait réussi l'EC.

Mme B. Schindelholz demande une prise de position de Mme Dworog. Mme Dworog réplique qu'elle n'a pas le droit de discuter sur une affaire en cours. Elle explique par contre que les appels téléphoniques de M. Zumbach sont outrageants et qu'elle lui a envoyé les papiers dès qu'elle a eu connaissance de l'achat de la chienne avec réserve d'élevage.

Suit une discussion sur le sens de la réserve d'élevage. Mme Gigandet par exemple est pour l'abolition de la réserve d'élevage. Jürg Nydegger explique que la réserve d'élevage est un service rendu à l'éleveur, car sans cette réserve le chien ne serait pas apte à l'élevage. Hans Bornhauser explique qu'un berger belge aimable mais indolent reçoit une réserve, car ce caractère ne correspond pas au standard de la race. Avec la réserve il est nécessaire de choisir un partenaire ayant du tempérament.

De plus la plupart des réserves sont prononcées dans le cadre de l'examen de l'extérieur. Par la réserve l'éleveur est invité à réfléchir sur ce qui est bon pour le berger belge. Il s'agit de faire de l'élevage et non de la production. K. Zumbach se défend de cette tutelle.

Prise de position du président sur la proposition et les propos de M. Zumbach:

Tous les éleveurs se donnent de la peine de ne pas faire de fautes dans leur élevage.

Quelquefois les choses tournent mal et à ce moment là il est du devoir de la commission d'élevage, dans ce cas précis Mme Dworog, d'y rendre l'éleveur attentif. S'il s'agit, comme dans le cas de M. Zumbach, que l'éleveur ne s'en tient pas aux consignes, la présidente de la commission d'élevage doit agir. Le CSCBB ne peut accepter qu'un éleveur enfreint des règles qui sont respectées par les autres éleveurs.

M. Zumbach n'a annoncé pour la saillie prévue avec sa chienne avec réserve d'élevage, que les noms des étalons sans envoyer les papiers nécessaires. C'est une infraction au règlement et c'est pour cela que le cas a été annoncé à la SCS.

Jürg Nydegger est aussi d'avis que K.Zumbach n'est pas qualifié pour juger des compétences de Mme Dworog en tant que juge de caractère. Au cas où Mme Dworog ne serait plus élue, le CSCBB perdrait une personne compétente.

M. Heinz Müller demande la parole. Il a suivi la discussion et en conclut qu'il s'agit ici d'un conflit personnel entre K. Zumbach et H. Dworog. Un conflit personnel n'a rien à faire à une AG. Pour lui Mme Dworog est considérée comme élue.

Les membres présents demandent une votation ouverte.

Votation sur la proposition de K. Zumbach- Destitution de Mme Dworog en tant que présidente de la commission d'élevage.

2 membres votent pour la destitution, 22 membres s'abstiennent et 83 membres sont contre.

Heike Dworog reste présidente de la commission d'élevage. Jürg Nydegger remercie l'assemblée pour la confiance témoignée à Mme Dworog.

- b) Nomination des membres d'honneur.
Il n'y a pas de membres d'honneur à élire.

10. Distinctions

Chiens de travail:

- Susanne Jenny avec Justy de la court d'Agibert est championne du monde 2007 en Obedience.
- Esther Keller avec Tosca zum Chasserablick est championne suisse SCS en CUM3.

Walter Rusterholz félicite ces deux dames et leur remet un présent.

Expositions:

Les chiens suivants et leur propriétaire sont récompensés par une channe, remise par le président.

Champion Suisse de Beauté:

- Le mâle Malinois Roy de la Loi du Talion de Esther Reist.
- Le mâle Tervueren Marik von Calruna de Claude Zimmermann & Béatrice Schwarzentruher.
- Le mâle Tervueren Nashkan von Calruna de Cindy Niedermann.
- La chienne Tervueren Chilja du Domaine de l'Avenir de Beatrice Ackermann.

Champion Suisse de Beauté Jeune

- La chienne Laekenois Feivelle d'Eroudur de Nicole & Béatrice Schwarzentruher.
- Le mâle Groenendael Farik vom Blick Solitude de Madeleine Fuchser.
- Le mâle Malinois Chevy-Ciccio It's my Dream de Claudia & Roger Jost.

Champion Suisse de Beauté Vétéran:

- Le mâle Tervueren Brandy Boy vom Ryfenstein de Rita & René Gigandet

Champion International de Beauté:

- Le mâle Malinois Roy de la Loi du Talion de Esther Reist.

L'AG félicite les exposants en applaudissant.

Vétéran:

Les membres ci-après sont désormais vétérans du CSCBB (20 ans d'appartenance):

Marc Bidiville, Josef Bossert, Sandro Ceschin, Raffael Eberle, Sonja Gemperle, Petra Goethe, Heidi Gygi, Rosmarie Hagmann, Rolf Herzig, Brigitte Käser, Edith Lobsiger, Daniel Lüthi, Andrea Meier, Regula Morgeneegg, Gabriela Schneeberger, Eduard Suter, Anna Vogel und Evy-Catherina Wagner.

Les membres ci-après sont désormais vétérans de la SCS (25 ans d'appartenance):
Doris Arpagaus, Hans Bornhauser, Beat Brun, Roger Frauenfelder, Ursula Gerber, Remo Gut, Erich Hunziker, Leo Manfredotti, Hans-Peter Schaller, Jörg Schweizer, André Schwery und Ilse Tschumi.

Les personnes présentes ou leurs représentants reçoivent un insigne, les absents le recevront par la poste.

11. Divers

- L'organisateur initial s'étant désisté, le championnat suisse 08 du CSCBB aura lieu comme suit:
 - CS 08 du CSCBB dans les disciplines CUM/ChA/ChS/Obedience le 26.10.08 dans la région Seeland/Jura. Organisation: Hans-Peter Schaller. L'AG applaudit.
 - CS 08 du CSCBB dans la discipline RCI le 1.11.08 chez le GL Zürich.
Organisation: Walter Rusterholz.

Hans-Peter Reich remercie les organisateurs du CS 08 du CSCBB et les félicite pour avoir le courage de dissocier le RCI des autres disciplines. En même temps il fait de la publicité pour le CS SCS qui aura lieu à Burgdorf. A l'occasion du CS SCS il vend du sirop, des autocollants et du chocolat.

- R.Sagarra souhaite un CS CSCBB en Mondioring et demande le soutien du comité central. De même il exprime ses doutes quand à la nouvelle loi sur la protection des animaux, particulièrement sur le paragraphe «laisser un chien dans un box». Jürg Nydegger prend note. Le CSCBB se réjouit d'un CS CSCBB en Mondioring. Sur le thème «loi sur la protection des animaux» il faut mentionner que les clubs de race agissent ensemble activement pour défendre au mieux leurs intérêts.
- Du 8.-11-05.2008 a lieu le championnat du monde RCI-Agility à Ljubljana en Slovénie.
- Internet:
Jürg Nydegger remercie Eva Wolfisberg pour son travail et lui offre des fleurs. Le site SKBS-CSCBB est actualisé et nous comptons 30'000 visiteurs par mois.
- Comme nouveauté sur le site les pedigrees sont disponibles. Heike Dworog a avec beaucoup d'engagement développé et actualisé la banque de données initialisée par Barbara Wagner. Merci Heike!
- Info finale: des bons pour un rabais de 20.- sur des vêtements Outdoor sont disponibles. Les personnes intéressées peuvent se servir.

Le président central remercie la nombreuse assistance de sa participation et l'invite à passer à l'apéritif.



Le président central



La secrétaire